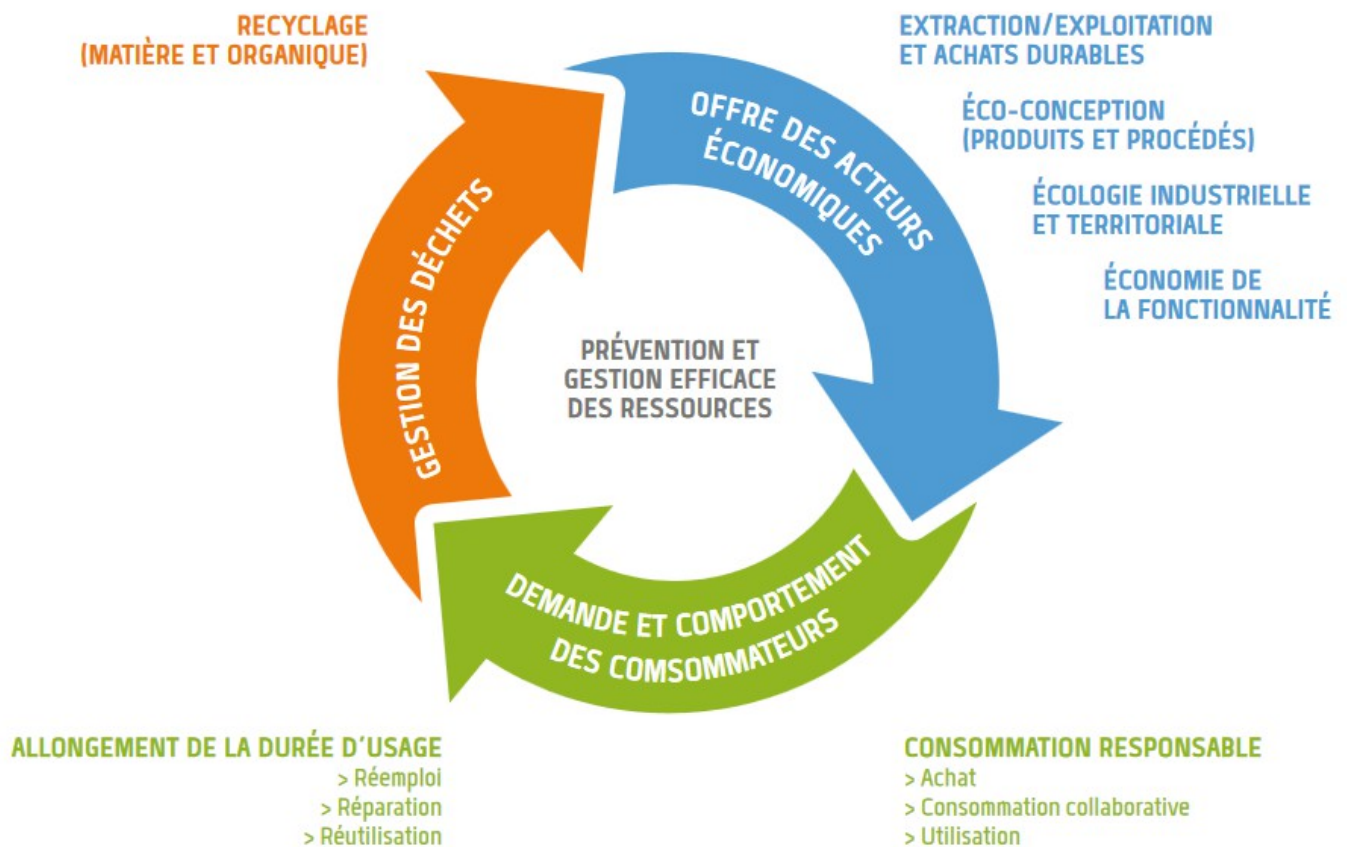


ÉCONOMIE CIRCULAIRE

3 domaines, 7 piliers



Comme je l'ai écrit en conclusion de mon article, le recyclage du plastique s'inscrit dans l'économie circulaire.

S'il est trié, les industriels peuvent le valoriser et le recycler. Les individus le retrouvent alors ensuite dans leur biens de consommation.

Une boucle continue voire infinie est mise en place. Le plastique recyclé entre alors dans un cercle accomplissant une révolution vertueuse, d'où le titre de mon reportage.